



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 1999

Information des Niortais en période d'inondations-convention
Météo-France

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Tous les Niortais, riverains et non riverains de la Sèvre et du Lambon, sont demandeurs d'informations précises pendant les périodes de fortes pluviométries et surtout lorsque nous avons à connaître des inondations.

Les informations émanent de :

- Météo France pour les prévisions de pluviométrie.
- Le service Navigation(subdivision Sèvre et Marais de la D.D.E) pour les niveaux d'eau des rivières.

Ces informations sont reprises sur les messages que nous diffusons auprès des Niortais par Flash info boîte aux lettres, presses et radios locales.

Notre préoccupation d'améliorer ces informations nous amène à rencontrer régulièrement les services de l'Etat (D.D.E.) et de Météo France.

Le nombre d'appels téléphoniques sans cesse croissant pendant ces périodes de crise, conduit à envisager un service complémentaire au bulletin météorologique quotidien, diffusé par le répondeur de Météo France.

Ce nouveau service, constitué d'un bulletin spécifique "risque de crues de la Sèvre et du Lambon à Niort "sera installé gratuitement par Météo France les mois d'hiver.

Le bulletin spécifique sera réactualisé si nécessaire, trois fois par jour à partir des hauteurs d'eau constatées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Se prononcer favorablement sur la diffusion par Météo France des informations du risque inondations.
- Autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir entre Météo France et la Ville de Niort.

P.J. Projet de Convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE